



ETAT DES LIEUX DES STRATEGIES DE TRICHERIE PAR LES ETUDIANTS ET MOYENS DE LUTTE CONTRE A L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

YESSOUFOU Akimi

Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, Université d'Abomey-Calavi

***Corresponding Author:** YESSOUFOU Akimi, *Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, Université d'Abomey-Calavi*

Abstract: *The main concern of the current research paper is to check whether the anti-fraud measures in force at Abomey Calavi University overcome the cheating strategies developed by the students. To carry out the research, a mixed methodological approach enabled to collect both quantitative and qualitative data on Abomey-Calavi campus as well as on the high school teacher training school at Porto-Novo, from a sample of 210 various actors. As results, it comes out that cheating is a reality known to all and even tolerated, since cases of cheating prosecution are scarce. Although the rating of the 13 cheating strategies ranks the line defence and glancing on top, glancing and whispering conversations proved to be the most used cheating strategies, which the anti-fraud measures are unable to defeat due to the lack of material evidence.*

Keywords: *cheating, invigilation, desktop examination, training*

1. INTRODUCTION

La tendance à recourir à la facilité et le propre de l'homme à chercher des solutions aux situations difficiles de la vie mettant en jeu son intérêt, l'amènent quelques fois à développer des comportements peu orthodoxes dont la corruption, le mensonge, la mesquinerie, la tricherie et la fraude sous toutes ses formes. En milieu scolaire et universitaire, beaucoup de moyens sont mis en œuvre par les élèves et étudiants pour contourner les dispositifs de surveillance et de contrôle, et tromper les mesures de lutte antifraude en place lors des évaluations. Comme moyens utilisés par les écoliers, élèves et étudiants pour tricher, on peut citer entre autres la récupération du brouillon du prochain, l'utilisation des supports de cours non autorisés, le copiage sur la feuille du voisin, l'utilisation des antisèches, la communication entre candidats etc.

La tricherie est une pratique répandue en milieu scolaire et universitaire. Selon Guibert et Michaut (2009, p.43), « les recherches essentiellement américaines montrent qu'une majorité des étudiants se sont engagés dans des pratiques frauduleuses plus ou moins intenses au cours de leurs carrières. Environ 70% des étudiants américains ont triché au cours de leurs études universitaires, toutes formes de tricheries confondues (fraudes aux examens, plagiat) ». Or l'université a pour vocation principale de former des cadres compétents qui constituent des ressources humaines de qualité pour le développement de toute nation. En tant que telle, elle couronne tous les efforts d'éducation consentis par l'Etat et les familles depuis l'enseignement primaire, en passant par le secondaire. Elle fonctionne selon des offres de formation taillées sur mesure pour concourir à transformer des novices ou amateurs en professionnels talentueux capables de mettre leurs compétences développées à l'université au service de la communauté. Pourtant, de l'offre de formation à la réalisation de ce cadre type envisagé, beaucoup d'obstacles se dressent pour tronquer la qualité de compétence envisagée. Parmi ces obstacles figure en bonne place la tricherie, en ce sens qu'elle permet à l'étudiant d'acquérir indûment des titres qui le créditent de telles ou telles compétences.

A l'Université d'Abomey-Calavi, la tricherie est une réalité de longue date que les autorités à divers niveaux ont tenté de juguler en prenant des mesures hardies. Pourtant, le mal persiste, si bien que malgré la profusion de cadres diplômés au Bénin, un chef de l'Etat a déploré le « désert de

compétences » du pays ! En effet, des comportements frauduleux des étudiants s'observent lors des examens et autres contrôles des connaissances, surtout dans des entités de formation d'élite sensées former des enseignants, à l'instar de l'Ecole Normale Supérieure où des élèves- professeurs redoublent de stratégies de fraude pour réussir, malgré la kyrielle de mesures de surveillance et de contrôle déployée par l'administration universitaire. Les moyens de lutte contre la tricherie à l'Université d'Abomey-Calavi, plus précisément à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, sont-ils à la hauteur des stratégies déployées par les étudiants pour frauder ?

Au regard de ces constats en milieu scolaire et universitaire, il importe d'explorer le phénomène pour en dresser un état des lieux susceptible d'éclairer sur des perspectives de moyens de lutte plus efficaces. C'est pourquoi la présente contribution se base sur une approche mixte de recherche, combinant l'administration de questionnaires aux étudiants, l'entretien avec des enseignants, surveillants d'examens et personnels administratifs et l'observation directe des séances d'examen. La recherche s'est déroulée simultanément sur les campus d'Abomey-Calavi et de Porto-Novo et a permis d'enquêter un échantillon de 210 participants choisis par quota et par opportunisme.

Le présent compte rendu de la recherche comprend quatre axes. Dans un premier temps, l'exploration de la littérature existante sur la tricherie en milieu universitaire a permis de comprendre le déphasage entre les moyens de lutte et l'évolution de la pratique, surtout avec les technologies de l'information et de la communication. Vient ensuite la méthodologie de la recherche, suivis de la restitution des résultats obtenus. Enfin la discussion des résultats vient clôturer le papier.

2. LA TRICHERIE A L'UNIVERSITE, ENTRE REPRESSION ET PERSISTANCE

La tricherie en général est perçue comme une pratique déloyale que la société réprime. Elle se définit comme « l'action de tricher, d'enfreindre les règles d'un jeu en vue de gagner ou de dissimuler un défaut par un artifice » (Robert 2014, p. 458). Elle induit donc l'intention de trahison, de tromperie, de dissimulation en vue d'obtenir indûment un crédit non mérité. Si la société réprime ces manœuvres frauduleuses en prévoyant des sanctions pour punir les tricheurs, en milieu scolaire, la tricherie a longtemps été un serpent de mer que les autorités académiques ont toujours cherché à étouffer par des mesures de prévention, de surveillance et de contrôle, en vue de garantir la qualité des formations offertes. Elle se conçoit en milieu scolaire comme « l'utilisation d'aide nonpermise à une épreuve dans le but d'obtenir un meilleur résultat » (Lathrop, 2000). Malgré les mesures prises par les autorités académiques pour contrer le phénomène en milieux scolaire et universitaire, les pratiques frauduleuses persistent et méritent une exploration scientifique pour en faire l'état des lieux des stratégies déployées par les tricheurs et éprouver l'efficacité des mesures de lutte en place.

2.1. La Fraude à l'université

La fraude, entendue comme un « acte malhonnête fait dans l'intention de tromper en contrevenant à la loi ou aux règlements » (Larousse 2015, p.475), se manifeste en milieu universitaire sous la forme de tricherie lors des évaluations. En France par exemple, le phénomène a préoccupé les autorités de l'éducation nationale au point où l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche a commis un groupe de chercheurs pour faire l'état des lieux. Un état des lieux qui, selon Mazodier, Foucault, Blemont et Kesler (2012, p.1) a révélé que « la fraude aux examens est concomitante de l'évaluation mais pendant longtemps le public concerné est resté restreint, les formes d'évaluation étant de toute façon plus orales qu'écrites. Les fraudes essentielles sont avantagées de la fraude aux diplômes par usurpations d'identité et des fraudes aux examens proprement dits ». Il découle de ce constat que la pratique existe réellement sur les campus universitaires et change de stratégie selon les dispositions pour la contrer. Pour Magogeat (2016, p.9), le phénomène prend source depuis les enseignements primaire et secondaire, avant de se raffiner à l'enseignement supérieur où ses effets pervers détériorent la qualité de la formation proposée; en un mot tout le système éducatif est gangrené par la tricherie. Expressément, l'auteur trouve que « la tricherie en milieu scolaire s'aperçoit sous différentes formes. Elle est presque identique dans les enseignements primaire et secondaire. Quant au supérieur, elle prend une autre tournure plus périlleuse qui non seulement ternit l'image personnelle de ceux impliqués mais aussi constitue un handicap pour une formation de qualité. » Il attribue en conséquence « la baisse de niveau et de qualité des élèves » à la tricherie.

Si la tricherie est d'actualité dans les universités occidentales comme en France où les moyens de surveillance et de contrôle paraissent plus avancés, ce ne sont pas des universités africaines au Sud du Sahara qu'elle va épargner, tant les enjeux de diplômes mettent en conflit des intérêts. En effet, une étude menée auprès de 111 étudiants de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, a découvert que «la quasi-totalité des enquêtés ont déjà triché pendant leur formation » Tchouata Foudjio, Lamago, et Singo Njabo (2014, p.42). Plus loin (p.51) ils ajoutent que «les étudiants de l' ENS de Yaoundé se livrent à plusieurs formes de fraude. On constate que la quasi-totalité des étudiants enquêtés, ont déjà triché au cours de leurs examens organisés par leur institution universitaire». Les différentes sources documentaires montrent clairement que la tricherie n'épargne aucune institution universitaire. Quelles sont alors les stratégies déployées par les tricheurs pour contourner les dispositifs de surveillance et de contrôle ?

2.2. Les Stratégies de Tricherie Connues à l'université

En général, la stratégie se conçoit comme la manière d'élaborer, de diriger, et de coordonner des plans d'actions afin d'aboutir à un objectif déterminé, programmé sur le court ou le long terme. Le but principal étant d'éviter le pilotage à vue, une stratégie doit être appliquée et apporter des résultats positifs. Toutefois, en matière de fraude, même si l'intention est consommée, le fraudeur guette les circonstances favorables, les failles du système de surveillance pour commettre son forfait. Cet opportunisme caractéristique de la tricherie relativise la préméditation de l'acte. Par conséquent, la stratégie de fraude fait appel à tout mode opératoire prémédité ou improvisé par le tricheur pour frauder. Quelle soit dénommée infraction, plagiat, corruption, fraude, etc., la tricherie à l'université procède par des stratégies répertoriées en ces termes :

Au cours des examens sur table, les formes de tricherie les plus fréquentes consistent respectivement à donner la réponse à un autre étudiant (92,8%), à demander la réponse à un autre étudiant (80,2 %), à se répartir à plusieurs le travail à faire (41,4 %), à inscrire plusieurs réponses en espérant que le correcteur accordera des points pour l'une d'entre elles (36,8 %), à recopier la feuille du voisin (32,4 %) et à utiliser un objet non autorisé (20%). La communication en salle est la forme de fraude la plus courante chez les étudiants de l' ENS. (Tchouata Foudjio et al. 2014, p.53)

Quant à Côté (2014, p.106), les stratégies de fraude utilisées par les étudiants incluent « la dissimulation d'un papier avec des informations interdites, la reconstitution d'épreuve, ne pas arrêter d'écrire dès la fin de l'épreuve, regarder sur la copie d'un autre candidat, la collaboration entre eux, can didat et la sonnerie d'un cellulaire pendant l'épreuve. »

Une catégorisation des stratégies de tricherie en milieu universitaire ébauchée dans Guibert et Michaux (2009,) a pu identifier cinq catégories de stratégies de tricherie présentées comme suit :

1. « Copier, plagier » : copier sur la feuille du voisin, récupérer le brouillon de son voisin, recopier un texte ou une partie d'un texte et le présenter comme un travail personnel, reproduire le travail d'un autre étudiant sans y faire référence ;
2. « falsifier » les résultats d'une expérience, d'une enquête, son identité ;
3. « leurrer le correcteur » : inscrire plusieurs réponses en espérant que le correcteur accordera des points pour l'une d'entre elles, indiquer dans une bibliographie des ouvrages ou des articles non lus, demander un délai supplémentaire pour rendre un travail en donnant une excuse factice, utiliser une synthèse, lire un résumé plutôt que l'ouvrage original ;
4. « utiliser des supports non autorisés » : antisèche, dictionnaire, calculatrice programmable, etc. ;
5. « s'entraider illicitement » : demander à une autre personne de faire à sa place un travail, demander de réponse à un autre étudiant ; donner la réponse à un autre étudiant, se répartir le travail à plusieurs.

(Guibert et Michaux (2009, p.45)

Il convient de préciser que cette catégorisation prend en compte toutes les formes de tricherie, y compris les productions personnelles des étudiants hors surveillance. Dans la présente recherche toutefois, la tricherie concernée est celle qui a trait aux examens de table surveillés. Face à cette

panoplie de stratégies de tricherie, les institutions universitaires s'emploient à contrer le phénomène en prenant des mesures préventives, dissuasives et répressives.

2.3. L'efficacité des Mesures Antifraude en Question

Au regard du danger que représente la tricherie pour les étudiants et pour l'image des institutions universitaires, toutes les universités disposent de mesures préventives contre la tricherie sous toutes ses formes. Les règlements pédagogiques et autres codes de conduites précisent clairement les comportements frauduleux punissables, et les sanctions encourues par les tricheurs. A titre d'exemple, Guibert et Michaut (2009) a rappelé certaines de ces règles en vigueur pour les universités françaises. Entre autres règles mentionnées, on note « l'appel avec vérification obligatoire de l'identité des candidats » (p.44). Les textes officiels disposent aussi que « les candidats présents à l'ouverture des enveloppes ne doivent pas être autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin de la première heure, ... et qu'il « est indispensable de faire déposer cartables, matériels, téléphones portables éteints et documents non autorisés à l'entrée de la salle » (Circulaire N°80-393 du 18 septembre 1980 et note de service N° 85-065 du 18 février 1985, in Guibert et Michaut 2009, p.44). Toujours selon la même source, le décret N°92-657 du 13 juillet 1992 a prévu à l'article 40 « le blâme, l'avertissement, l'exclusion temporaire et l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur », comme sanctions encourues par l'étudiant pris en flagrant délit de tricherie.

Au Bénin, des dispositions existent pour prévenir et réprimer la tricherie à l'université ; ces dispositions sont contenues dans des textes de loi, arrêtés et décisions des autorités à divers niveaux. Le Règlement Intérieur des élèves-professeurs de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, objet de la décision N° 134-2018/UAC/ENS/DA/SGE/DP/SA dispose en son article 10 que «dans leurs comportements, les élèves-professeurs doivent s'abstenir de... toute fraude ou tentative de fraude pendant les examens». Parlant de sanctions, c'est l'arrêté interministériel N°144-2021/MESRS/DC/MESTFP/SGM/MESTFP/DGES/DIPIQ/DESG/ DETFP/MESRS/SA002SGG21 du 26 Mars 2021, portant Règlement Pédagogique des Ecoles Normales Supérieures (ENS/ENSET) et des Instituts publics et privés de formation des enseignants du second degré qui dispose en son article 56 que « tout acte de tricherie est sanctionné par la note 00. Toute fraude, tentative de fraude ou tout manquement à la discipline de l'évaluation des apprentissages doivent faire l'objet d'un rapport du responsable de salle de surveillance. Ce rapport est transmis au Conseil Académique Pédagogique(CAP)qui statue conformément aux textes en vigueur ».

En bref, les institutions universitaires sont bien conscientes du danger de la tricherie et déploient beaucoup d'effort pour lutter contre le phénomène. De même, les étudiants cherchent toujours des failles à exploiter pour tricher. Alors, il importe d'explorer comment les dispositifs de surveillance et de répression de la tricherie affrontent les stratégies mises en œuvre par les étudiants tricheurs dans le cas précis de l'Université d'Abomey-Calavi, dans cette recherche qui a opté pour uneméthodologie d'approche mixte.

3. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La recherche a procédé par approche mixte en combinant les techniques de collecte de données qualitatives et quantitatives. Elle a en outre interprété le sens de certains comportements et discours non perceptibles par les statistiques, mais qui sont liés à des représentations, des sentiments et à des actions des participants. Elle se base aussi sur l'observation directe pour identifier et décrire des comportements.

L'enquête de terrain s'est déroulée simultanément sur deux campus de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) : celui d'Abomey-Calavi et celui de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo. Elle a été réalisée avec différents groupes cibles constitués d'étudiants, premiers acteurs impliqués dans la fraude estudiantine, de professeurs, de surveillants d'examen et de responsables administratifs de l'université. Il s'agit d'un échantillonnage à choix raisonné par quota, dont les individus des groupes cibles ont été déterminés de façon aléatoire. Le travail de terrain proprement dit est réalisé à l'aide d'une grille d'observation, d'un guide d'entretien du questionnaire d'enquête. Cette enquête s'est

ETAT DES LIEUX DES STRATEGIES DE TRICHERIE PAR LES ETUDIANTS ET MOYENS DE LUTTE CONTRE A L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

déroulée du 13 au 17 juin 2022, précédé d'un pré-test qui a eu lieu le 10 Juin. L'échantillon ainsi constitué se résume au Tableau 2.1. ci-dessous.

Tableau2.1. Configuration de l'échantillon

Groupes d'acteurs	Echantillon UAC	Echantillon ENS
Etudiants 1 ^{ère} année	40	20
Etudiants 2 ^{ème} année	40	20
Etudiants 3 ^{ème} année	40	20
Administratifs	04	04
Professeurs	07	05
Surveillants	04	06
Totaux	135	75

Les données de terrain ont été collectées auprès de 210 acteurs au total avec différents instruments de collecte. Le questionnaire a visé les étudiants et l'interview, les professeurs, les surveillants et administratifs. En plus, deux salles d'examen ont été observé espendant une dizaine de séances de composition, soit 10 heures de temps. Les administratifs échantillonnés (08) sont ceux impliqués dans l'organisation des examens, notamment les chefs de département, les chefs des services de la scolarité, et le préfet de discipline pour l'ENS.

Le questionnaire d'enquête a permis de recueillir les perceptions de pratiques estudiantines en matière de tricherie, notamment leurs conceptions du phénomène, les stratégies déployées et leurs appréciations des mesures de lutte. Il comprend essentiellement quatre rubriques désagrégées en une dizaine d'items fermés et ouverts. Le guide d'entretien comprend six points de discussion qui ont permis de recueillir les connaissances des acteurs ciblés du phénomène, notamment les mesures antifraude, les cas de tricherie pris en flagrant délit et les poursuites éventuelles. Enfin, la grille d'observation a permis de suivre *in situ* les étudiants au cours d'examen lors de dix différentes épreuves dans deux salles de composition pendant deux jours. Les points observés comprennent le déroulement du protocole d'examen, l'occupation de la salle par les étudiants, les mouvements des étudiants et surveillants lors des compositions, la fréquence des sorties d'étudiants, les modes de communications entre étudiants, le recensement des comportements suspects. Pour chaque épreuve d'une heure de temps, ces différents aspects sont recensés par intervalles de 15 minutes. Les données ainsi collectées ont été dépouillées manuellement et analysées suivant le cadre analytique du sujet présenté plus haut, à savoir l'ampleur du phénomène de tricherie, les stratégies mises en œuvre et les mesures antifraudes.

4. ETAT DES LIEUX DES STRATEGIES DE TRICHERIE ET DES MESURES DE LUTTE CONTRE A L'UAC

Les données recueillies ont permis de dresser l'état des lieux de la tricherie en milieu universitaire, en commençant par présenter l'ampleur du phénomène telle que vécu par les différents participants de cette recherche. Malgré la diversité des conceptions des acteurs sur la tricherie, tous s'accordent que la tricherie est une infraction qui se constate uniquement au cours des examens de table surveillés ; cette conception exclut de fait le plagiat et autres manœuvres de malhonnêteté académique. En outre, tous s'accordent qu'il y a tricherie lorsque le fraudeur est pris en flagrant délit ; « ni vu, ni pris ! », s'extasiait un surveillant d'examen.

4.1. La Tricherie, Trop de Soupçons Pour peu de Flagrants Délits

Le sondage des parcours scolaire et universitaire des divers acteurs impliqués dans cette recherche a révélé que la tricherie est une réalité dont la majorité (86%) a connaissance au moins une fois. Seulement, très peu (3%) d'entre eux ont souvenance de cas de tricherie, poursuivi par l'administration scolaire ou universitaire. Pour un surveillant, «une fois que ce n'est pas encore criard, comme la saisie de 'cartouche' ou 'l'usurpation d'identité', on dissuade les tentatives, et on tolère... Bon, la difficulté avec les textes, c'est de prouver que le candidat a triché» (interview du 15 juin 2022).

Malgré le peu de flagrants délits et de poursuites de cas de tricherie, beaucoup de participants (47%) pensent que « la majorité des étudiants trichent lors des examens surveillés ». Sur ce point, le témoignage des professeurs est parlant. Il est revenu à 06 reprises, pour les 10 professeurs interviewés, que des soupçons de tricherie se notent lors de la correction des copies, surtout « lorsque

tous les candidats d'une même salle de composition trouvent systématiquement la même fausse réponse, pour une même question d'une épreuve d'examen » (interview du 16 juin 2022). Pour certains étudiants enquêtés, « la tricherie fait partie de la règle du jeu, il suffit de ne pas se faire repérer par les surveillants de salle ». Pour les membres du personnel administratif, il est « très rare que des cas de tricherie soient signalés par les surveillants de salle, mais cela ne veut pas dire que les étudiants ne trichent pas lors des examens » (interview du 15 juin 2022).

4.2. Des Stratégies de Tricherie, Tout de Même

En matière de délit, il est rare que le fautif se dénonce, surtout s'il n'est pas pris en flagrant délit. C'est conscient de cette réalité que le questionnaire d'enquête utilisé dans cette recherche a proposé aux étudiants de mentionner des stratégies de fraude que les tricheurs utilisent, et dont ils ont connaissance. Par ce procédé d'anonymat, la moisson en stratégies de tricherie a été si riche qu'elle semble contraster avec les réactions des étudiants quant à l'ampleur du phénomène. En effet, que la connaissance des étudiants du phénomène se limite à des soupçons, plutôt qu'à des cas réels semble contredire la gamme de stratégies de tricherie que l'enquête a découverte à leur niveau. Le Tableau 4.1. présente la gamme des stratégies de tricherie rapportées par les étudiants, et classées suivant la fréquence, c'est-à-dire, le pourcentage d'étudiants ayant rapporté la même stratégie.

Tableau 4.1. *Stratégies de tricherie rapportées par les étudiants et leurs fréquences*

Stratégie	Fréquence	Taux (%)	Rang
Défense en ligne	120/180	67	1 ^{ère}
Coups d'œil	98/180	54	2 ^{ème}
Echange de brouillons	85/180	47	3 ^{ème}
Pompes et antisèches	78/180	43	4 ^{ème}
Chuchotement	67/180	37	5 ^{ème}
Documentation	50/180	27	6 ^{ème}
Excuses pour sortir	45/180	25	7 ^{ème}
Décalquage	34/180	19	8 ^{ème}
Calculatrice programmable	18/180	10	9 ^{ème}
Téléphone portable	12/180	07	10 ^{ème}
Usurpation d'identité	08/180	4	11 ^{ème}
Interventions post-compo	07/180	4	12 ^{ème}
Fuite d'épreuves	04/180	2	13 ^{ème}

Selon les descriptions faites par les étudiants eux-mêmes des stratégies ainsi répertoriées, le coup d'œil consiste pour le tricheur à jeter habilement son regard sur les copies des voisins proches pour déceler leurs réponses et recopier. Cette stratégie est la plus fréquente parce qu'elle laisse peu de soupçon, surtout si les voisins sont complices et se laissent recopier. Pour utiliser cette stratégie, les tricheurs choisissent à dessein leurs voisins lors des examens. La seule marge de manœuvre pour le surveillant de salle est de faire déplacer de tels candidats suspects par son regard. Ses avantages pour le tricheur l'ont érigée en stratégie préférentielle pour les tricheurs, et elle est en bonne position dans le classement (2^{ème}).

Une autre stratégie de tricherie plus connue des étudiants (1^{ère}) est la défense en ligne. Il s'agit d'une stratégie de groupe qui s'utilise surtout lorsque l'épreuve est jugée difficile par les candidats d'une même salle. Le plus éclairé lance l'alerte d'une réponse plausible qui se partage par chuchotements et coup d'œil par tous les candidats de la salle. En fin de compte tout le monde a presque les mêmes réponses justes ou erronées dans cette salle. Les candidats se solidarisent pour tricher ensemble, parfois avec la complicité des surveillants de salle. L'échange de brouillons entre candidats est une stratégie qui va de soi, surtout lorsque la surveillance est laxiste. Toutefois, elle a la faiblesse, pour le fraudeur, d'impliquer la présence de preuves matérielles vérifiables en cas de flagrant délit. Bien que connue en milieu étudiant, la stratégie d'échange de brouillon est de moins en moins utilisée, puisque l'administration universitaire de l'UAC a fini par incorporer le brouillon dans la feuille de composition ; il s'agit de la page 2 de l'imprimé de la feuille de composition intitulée 'Brouillon', ce qui exclut toute possibilité d'avoir d'autres feuilles de brouillon.

Pour l'usage des pompes, antisèches ou 'cartouches', le tricheur se sert frauduleusement de portions de cours ou corrigés d'exercice ou de formules préalablement recopiés avec soin sur des bouts de papier, sur la paume des mains, sur des parties cachées de son corps ou sur sa table de composition.

De toutes les stratégies de tricherie évoquées par les étudiants, il y en a qui se basent sur la complicité coupable d'agents indélébiles de l'université. Il s'agit des 'interventions post compo' (12^{ème}) et de 'la fuite d'épreuves' (13^{ème}). Selon les explications fournies par des étudiants, respectivement 4% et 3 % de l'échantillon des étudiants, ces deux stratégies consistent à se servir de ses relations privilégiées avec un professeur ou un personnel impliqué dans l'organisation des examens pour, soit retrouver sa copie après avoir composé et rectifier des erreurs éventuelles, ou rentrer en possession de l'épreuve avant la composition. Quoique moins en vogue, compte tenu des nouvelles dispositions en matière d'organisation des examens universitaires, ces deux stratégies sont tout de même sues des étudiants.

Les différentes stratégies de tricherie enregistrées par questionnaires ont été confortées par les données recueillies lors des séances d'observation directe des candidats en pleine composition. En effet, les différents enquêteurs ont observé à l'unanimité de nombre important d'étudiants dans des salles à superficie réduite. Les étudiants, rapprochés les uns des autres, s'offraient ainsi des occasions de tricherie. A titre d'exemple, sur 66 étudiants observés dans une salle, quatre tentatives de tricherie ont été enregistrées ; des candidats qui s'élancent pour regarder sur la copie du candidat voisin, bien que la disposition d'un candidat par table de composition soit respectée. De même, 21 tentatives de 'tourner la tête derrière pour regarder sur la copie du candidat derrière soi' ont été enregistrées, et sept instances de création de bavardage pour tricher. Entre autres comportements suspects lors des séances d'observation, on note des chuchotements entre candidats voisins, de légers décalages de son corps pour laisser son voisin de derrière lire sur sa copie, l'excès de bavardage en pleine composition, malgré la présence dissuasive de surveillants de salles. Quelles sont les mesures antifraudes déployées par l'UAC pour contrer la mal de la tricherie ?

4.3. La Prévention Plutôt que la Répression

Face à cette panoplie de stratégies de tricherie lors des examens, l'université a pris des mesures pour prévenir le mal, les cas de flagrant délit de tricherie étant rarissimes. En plus du règlement intérieur des étudiants et du règlement pédagogique qui ont défini les comportements frauduleux et prévu les sanctions y afférentes, l'université a pris des dispositions pour l'organisation des examens, afin de prévenir le mal. Les données recueillies par interview auprès des surveillants et membres du personnel de l'administration universitaire ont permis d'explorer ces mesures préventives en vigueur. Parmi ces dispositions, on note l'obligation d'organiser les examens surveillés de fin de semestre qui comptent au moins pour 60% de la moyenne d'une unité d'enseignement, l'anonymat des feuilles de composition, le contrôle systématique d'identité lors des examens, la correction en pool des copies sur le site de l'université par les professeurs ou leurs assistants, l'adoption d'un logiciel informatique pour le traitement des notes et le calcul des moyennes, l'augmentation du nombre de surveillants par salle de composition, l'interdiction du port du téléphone portable lors des compositions et l'estampillage des imprimés de feuilles de composition du cachet de l'entité universitaire qui organise l'examen.

5. DISCUSSION

Cette recherche sur l'état des lieux des stratégies de tricherie et des mesures de lutte contre à l'Université d'Abomey-Calavi a posé le postulat que les étudiants tricheurs procèdent par plusieurs stratégies pour frauder, malgré les mesures dissuasives de lutte contre le phénomène ; ce qui pousse à questionner l'efficacité de ces mesures. Les investigations menées par questionnaire, interview et observation directe ont fourni des données qui fondent ce postulat. D'abord, les étudiants ayant pris part à l'enquête, même s'ils se reconnaissent rarement tricheurs (3%), ont tout de même connaissance (86%) d'autres camarades ayant triché dans leurs parcours scolaire et universitaire. Une langue de bois qui cache à peine l'existence du phénomène. Une telle attitude se dévoile clairement lorsque leurs connaissances des stratégies utilisées sont répertoriées au Tableau 4.1. Ils sont donc conscients du caractère délictueux de la tricherie, qui n'est qu'un secret de polichinelle, puisque des enseignants, surveillants de salle et membres de l'administration universitaire ont reconnu l'existence du

phénomène. Le paradoxe est que malgré ces témoignages de l'existence de la tricherie à grande échelle en milieu universitaire, les flagrants délits et poursuites sont rarissimes, comme si la faute est tolérée. En effet, l'enquête a révélé que seulement 6% d'étudiants trouvent une certaine vertu en la tricherie, tous les autres 94% ayant reconnu qu'il s'agit d'une mauvaise pratique. D'ailleurs d'autres recherches sur la fraude en milieux scolaire et universitaire sont parvenues à des résultats similaires, que la tricherie est un mal toléré d'autant plus que les flagrants délits et poursuites sont rares (TchouataFoudjio et al. 2009, Guibert et Michaut 2009).

Une telle apparence de tolérance de la tricherie peut se comprendre par la difficulté de réunir de preuves matérielles. Or, il est difficile aux surveillants de salle de réunir de preuves de tricherie, puisque l'observation directe a montré que la communication orale et le coup d'œil sont les stratégies les plus utilisées pour s'échanger d'information lors des examens. Dans ce contexte, le surveillant ne peut réunir de preuves matérielles contre un potentiel tricheur. Des fois, des étudiants créent des situations de bavardage tous azimuts pour pouvoir communiquer en pleine composition au cas où la surveillance est trop serrée. Etant donné que les règlements qui sanctionnent la tricherie fondent l'acte sur l'établissement de preuves matérielles, il est plus aisé pour le surveillant de saisir des 'cartouches', antisèches ou autres 'pompes' ou téléphones portables retrouvés sur un candidat en pleine composition ; il n'en est pas de même pour l'échange d'information par voie orale ou par coup d'œil. Les règlements en question ont rarement prévu des cas d'espèce. A titre d'exemple, le règlement intérieur des élèves professeurs de l'ENS dispose à l'article 25 qu' « en cas de fraude ou tentative de fraude, l'élève-professeur doit impérativement se soumettre aux directives des surveillants en leur remettant tout document ou objet retrouvé chez lui et doit s'abstenir de perturber le déroulement de l'épreuve...» (UAC 2018). Aucune référence n'étant faite des échanges verbaux et coup d'œil entre candidats, quelles preuves matérielles le surveillant peut-il brandir ? Les stratégies de tricherie sont donc en avance sur les règlements, ce qui explique en partie l'inefficacité des mesures antifraudes, qui ont d'ailleurs un caractère dissuasif, plutôt que répressif.

Le classement des stratégies de tricherie rapportées par les étudiants au tableau 4.1.place la défense en ligne en tête, avec une fréquence de 67% suivie du coup d'oeil (54%) et de l'échange de brouillon (47%). S'il est vrai que ces stratégies de tricherie sont bien connues des étudiants, l'observation directe a permis de constater que le chuchotement et le coup d'œil sont les stratégies de triche les plus utilisées lors des compositions, compte tenu de l'avantage qu'elles offrent au tricheur, de ne pouvoir être confronté à des preuves matérielles. De plus, les dispositions en amont pour prévenir l'utilisation des stratégies comme l'usurpation d'identité, l'échange de brouillons, l'antisèche, ou la documentation par voie électronique en pleine composition, excluent le recours aux stratégies qui exposent plus le tricheur. En effet, le contrôle systématique d'identité, l'interdiction du port du téléphone portable et de documents compromettants, l'incorporation de la page de brouillon dans l'imprimé de la feuille de composition, le renforcement de la surveillance, la disposition d'un candidat par table, l'anonymat des feuilles de composition etc... dissuadent, à première vue, les tricheurs potentiels à essayer certaines stratégies, plutôt que d'autres.

Toutefois, il y a des stratégies de fraude évoquées qui inquiètent, même si elles sont peu cotées dans le classement au Tableau 4.1. Il s'agit de la fuite d'épreuves avec une fréquence de 2%, et de l'intervention post-compo (4%). L'existence de ces stratégies suppose que professeurs et administratifs sont de complicité dans la fraude. L'épreuve, le matériel le plus sensible de l'examen se retrouve avec des 'candidats privilégiés' avant la composition. Cela suppose qu'à un niveau de la chaîne d'organisation des examens, un professeur ou un agent corrompu a intérêt à fournir l'épreuve aux 'candidats privilégiés'. De même, l'intervention post-compo signale un certain degré de corruption, d'autant plus qu'un enseignant ou son assistant, ou un agent impliqué dans les examens a intérêt à repérer la copie de 'candidats privilégiés' pour en attribuer des notes non méritées. Même si l'enquête indique que ces stratégies sont peu fréquentes, elles gangrènent dangereusement la formation des cadres.

Comme si l'administration universitaire est avertie de ces pratiques de corruption, elle a institué l'anonymat des feuilles de composition, de sorte que le correcteur d'une copie ne peut identifier la copie du candidat en question. De même, la correction des copies en pool au sein de l'établissement conjure potentiellement ces genres de tentatives de fraude. Toutefois, le risque de corruption est

présent, et TchouataFoudjio et al.(2014, p.49),se référant à Crittenden, Hanna et Peterson (2009), constate que «les étudiants qui mènent leurs études dans des sociétés très corrompues sont plus enclins à la triche scolaire que les étudiants vivants dans les sociétés moins corrompues ».

Alors que des mesures antifraudes semblent dissuader les tricheurs dans l'utilisation de certaines stratégies, les étudiants redoublent d'imagination dans la fraude; ce qui remet en question de l'efficacité de ces mesures. En effet, il ressort de l'enquête que 57% de tous les participants trouvent les mesures antifraudes inefficaces, contre 43% qui estiment qu'elles sont efficaces. L'efficacité des mesures antifraudes est discutable, puisque le phénomène persiste à cause des failles du système. Pour contourner les mesures antifraudes dans les salles de composition, des étudiants font preuve de malice, en surveillant les surveillants de salle pour trouver des occasions propices pour tricher. C'est en cela que Mazodier et al. (2012) avertit que :

Silafraudelaplusgrave,avecpréméditationetdispositifsélaborés,nepeutpasforcément êtreempêchée,laplupartdes tentativespourraientêtreempêchéesparunesurveillance de qualité. Del' avisdetous, enmatièrede fraude, lessurveillantsdonnentleton. Lerelâchementde l'attitudedu surveillant, voiresadésin volture, appellentla fraude. Acetégard,l'implication delahiérarchieestessentielle. Plusquel'originedes surveillants, lepointrucialrésideainsi dans l'importance que l'établissement accorde à laquantité et à la qualité de la surveillance.

Le mal de la tricherie est réel à l'UAC, selon l'avis des acteurs impliqués dans cette recherche, et les stratégies utilisées par les tricheurs foisonnent face à des mesures de lutte qui peinent à s'adapter. Certes la dissuasion ne suffit plus pour contrer le phénomène ; en plus, la sensibilisation peut faire changer les mentalités d'une part, et d'autre part la poursuite des rares cas de flagrant délit peut décourager de nouvelles tentatives. En effet, concernant les propositions pour réduire, voire éliminer la tricherie de la formation à L'UAC, plus de 72% des participants à cette recherche ont proposé la sensibilisation en vue de faire prendre conscience aux étudiants et futurs cadres des méfaits de la fraude estudiantine, tout en primant les étudiants vertueux pour créer l'émulation. Sur ce point, 24% des participants pensent qu'il faut la répression, en appliquant les sanctions prévues par les textes, et 5% seulement proposent de maintenir le *statu quo*. Cette tendance à la sensibilisation fait appel au sens de l'éthique de l'étudiant tricheur, non pas dans la perspective de le condamner, mais de comprendre les mobiles de son forfait. C'est ce qu'a pu mettre en évidence Magogeat (2016), en proposant « une approche compréhensive de la tricherie », qui a pris en compte la dimension éthique du tricheur. Selon cette source, « la tricherie est, du point de vue institutionnel, considérée comme un acte déviant mais constatant que cette pratique est répandue (Guibert et Michaut 2009, 2011) au sein des élèves la dimension éthique entendue comme l'ensemble des conceptions morales dictant les actes d'un individu, devait être interrogé »(p.214).

6. CONCLUSION

Le fil conducteur de cette recherche a été d'établir l'état des lieux des stratégies mises en œuvre par les étudiants pour frauder dans les examens de table à l'Université d'Abomey-Calavi. Les campus d'Abomey Calavi et celui de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo ont servi de terrains de collecte de données, pour répondre à la préoccupation de savoir si les mesures antifraudes sont à la hauteur des stratégies déployées par les étudiants pour tricher. Les données collectées auprès de 210 divers acteurs de l'université par l'approche mixte, ont permis de constater que la réalité de la tricherie relève plus de soupçons que de flagrants délits poursuivis par l'institution universitaire. Tout de même, les différentes stratégies rapportées par les étudiants (Tableau 4.1.) semblent confirmer l'hypothèse du secret de polichinelle. En effet, les étudiants ont mentionné 13 différentes stratégies parmi lesquelles les tricheurs puisent, selon les circonstances de surveillance et autres failles dans la chaîne de l'organisation des examens. La rareté de flagrants délits et l'absence de poursuites semblent contraster avec les révélations de stratégies de tricherie ainsi rapportées. Un tel contraste apparent signale une certaine hypocrisie autour du phénomène, ou du moins sa tolérance.

Pourtant des mesures antifraudes sont prises par l'université pour prévenir et réprimer le phénomène, vu son danger pour la formation des cadres d'une part, et pour l'image de l'université en terme de sa crédibilité. Cette recherche a permis de comprendre que ces mesures restent dissuasives et ne parviennent pas à éradiquer le mal. Le hic avec l'application de la plupart de ces mesures reste la production de preuves de tricherie par le surveillant de salle ; ce qui amène les étudiants tricheurs à préférer des stratégies qui ne laissent pas de traces, telles que le chuchotement et le coup d'œil.

Les approches de solution à la tricherie à l'université transcendent la dissuasion, pour une prise en compte de la dimension éthique des tricheurs, en comprenant les raisons qui fondent leurs actes, pour pouvoir mieux les sensibiliser. De toutes les façons, la tricherie à l'université est un mal à combattre, dans la mesure où « les étudiants qui trichent à l'université sont plus enclins à des pratiques non éthiques en milieu professionnel » (Graves 2008, Nonis et Swift 2001, in TchouataFoudjio et al.2014, p.57).

Malgré l'effort de documenter les stratégies de tricherie et les mesures antifraudes à l'UAC entrepris ici, la présente recherche n'a pas la prétention d'avoir relevé toutes les stratégies de tricherie, en ce sens qu'elle s'est circonscrite aux stratégies utilisées lors des examens de table, excluant de fait le plagiat en milieu académique, qui est tout aussi de la tricherie.

REFERENCES

- Coté, C. (2014). *Regard sur la sécurité du processus organisations utilisant ou non les TIC lors de l'évaluation*. Université de Montréal. Canada
- Crittenden, V.L., Hanna, R.C. et Peterson, R.A. (2009) 3 "The cheating culture: A global societal phenomenon", in *Business Horizons*, 52(4), pp. 337-346.
- Guibert, P. et Michaut, C. (2009) « Les facteurs individuels et contextuels de la fraude aux examens universitaires », in *Revue Française de Pédagogie* 169, pp. 43-52. Accédé en ligne le 5 juin 2022 sur le site <http://journals.openedition.org/rfp/1404>
- Guibert, P. et Michaut, C. (2011) « Le Plagiat étudiant », in *Education et Sociétés* N° 28, pp.149-163.
- Graves, S.M. (2008) « Student cheating habits : A predictor of workplace deviance », in *Journal of Diversity Management* 3(1) pp. 15-22.
- Larousse, C. (2015) *Dictionnaire Le Grand Larousse Illustré*. Paris : Larousse.
- Lathrop, A. et Foss, K.(2000). *Studentcheatingandplagiarism intheInternetera–Awake- up call*. Colorado: Librairies Unlimited.
- Magogeat, Q. (2016). « Approche compréhensive de la tricherie en milieu Scolaire », in *Recherche en Education* 24, pp.207-217. Accédé en ligne le 13 mai 2022 sur le site <http://journals.Openedition.org/ree/5565>
- MESRS et MESTFP (2021) Arrêté interministériel N°1442021/MESRS/DC/MESTFP/SGM/MESTFP/DGES/DIPIQ/DESG/DETFP/MESRS/SA002SGG21 du 26 Mars 2021, portant Règlement Pédagogique des Ecoles Normales Supérieures (ENS/ENSET) et des Instituts publics et privés de formation des enseignants du second degré.
- Mazodier, M., Foucault M., Blemont, P. et Kesler, S. (2012). *Rapport sur la fraude aux examens dans l'enseignement supérieur français*. Paris : Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche. Accédé el ligne le 20 juin 2022 sur le site <http://teaching.epfl.ch/page19831-fr.html>
- Nonis, S. et Swift, C. (2001) « An examination of the relationship between academic dishonesty and workplace dishonesty: A multicampus investigation », in *Journal of Education for Business*77(2), pp.69-77.
- Robert (2014) *Dictionnaire Le petit Robert*. Paris : Robert.
- TchouataFoudjio, C., Lamago, F.M. et SingoNjabo, C.R. (2014). « Fraude aux examens et formation des enseignants : le cas de l'Ecole normale supérieure de Yaoundé », in *Formation et Profession* 22(3), pp.48-62.
- UAC (2018) Décision N° 134-2018/UAC/ENS/DA/SGE/DP/SA portant règlement intérieur des élèves-professeurs de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo.

Citation: YESSOUFOU Akimi. "ETAT DES LIEUX DES STRATEGIES DE TRICHERIE PAR LES ETUDIANTS ET MOYENS DE LUTTE CONTRE A L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI" *International Journal of Humanities Social Sciences and Education (IJHSSE)*, vol 9, no. 9, 2022, pp. 78-87. DOI: <https://doi.org/10.20431/2349-0381.0909007>.

Copyright: © 2022 Authors. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.